

La République du Centre, 3 mars 2010

Gien

1 rue Victor-Hugo, Tel. 02.38.29.85.85 - Fax : 02.38.29.85.86 / Publicité : Alliance-Media, Tel. 02.38.67.28.69 - Fax : 02.38.67.11.32

La commune associée d'Arrabloy réclame son indépendance

M Monique Bosset, maire déléguée d'Arrabloy, a fait savoir à Jean-Pierre Hartiger, maire de Gien, que la commune associée a lancé une procédure de définition afin de devenir une entité à part entière.

Cela couvait depuis un petit moment. Le couple Monique Bosset, maire déléguée d'Arrabloy, et Jean-Pierre Hartiger, maire de Gien, battait de l'aile. Elle lui reprochait de ne pas la soutenir dans sa volonté de séparer la communauté de communes gemmeuses. Malgré plusieurs mises en garde, elle est passée à l'acte. Hier matin, elle l'a informé, car Arrabloy, communauté associée à Gien depuis le 17 janvier 1973, poursuit ses démarches en lançant une procédure de définition.

« Lorsque le bid et s'arrête cette nouvelle, il est resté sans voix », confie Monique Bosset. « Il faut que les choses changent. Nous n'avons pas l'impression de décider. »

Jean-Pierre Hartiger le confirme. Il est sûr : « Je respecte la démocratie. Je n'ai pas de problème majeur. J'aime bien cette femme. De toute manière, on a le temps de régler de tout ça. C'est une procédure qui va durer quatre à cinq ans. Et en plus elle engage à contre-courant. »

La semaine dernière, au conseil municipal de Gien, l'élection de Sylvie Vuurikkers,

conseillère municipale d'opposition communiste, à la communauté des communes gemmeuses avait nécessité trois tours de scrutin et une suspension de séance. La sortie sur le plateau sur scène de Monique Bosset. Elle qui s'était de représenter Arrabloy à la communauté de communes avait de nouveau reculé.

Un amendement de Jean-Pierre Sauer
Pour Monique Bosset, tout se négocie. Le statut de la commune associée est ambigu, difficile à gérer. Tout est une question de volonté. Et lorsqu'elle n'est pas bonne, tout devient difficile. « Ce n'est pas un hasard si Jean-Pierre Sauer, adjoint du maire socialiste, vient de déposer un amendement pour un retour à l'existence des communes associées », argumente Monique Bosset. « Nous avons été élus. Ce n'est pas Gagnol. J'ai toujours soutenu au plan municipal ne pas revenir à l'étiquette politique. Je ne suis pas porte de la majorité ni de l'opposition, puisqu'il existe une section électorale distincte à Arrabloy pour les élections municipales. »

Quel avenir pour la population ?
Même le maire délégué cite de nouveaux exemples récents. Après s'être battu pour récupérer le document de l'INSEE, Monique Bosset a constaté que la population est passée de 851 à 460 habitants entre 2009 et 2010. Seul



Monique Bosset, maire déléguée, a décidé de lancer Arrabloy sur la voie de l'affranchissement par rapport à Gien. La procédure devrait durer cinq ans. (Photos d'archives.)

« Cette décision devra être validée par les habitants d'Arrabloy et une réunion d'information se tiendra prochainement pour expliquer les démarches et les étapes qui permettront de retrouver l'autonomie », prévient Monique Bosset. « Autonomie ne veut pas dire isolement ni

rupture de nos relations avec Gien mais partenariat et intercommunalité. » Il faudra du temps avant que Gien et Arrabloy ne soient indépendants. Les étapes ne vont pas manquer dans la procédure de définition.

Alexis Marie.

Le communiqué de Monique Bosset

« Durant les élections municipales de 2008, le maire de Gien nous a assuré qu'Arrabloy serait son représentant à la communauté des communes gemmeuses. Cette promesse avait été confirmée par la sous-préfecture et l'association des maires de Loire. Pour la troisième fois, j'ai renouvelé ma candidature, ayant refusé le statut de déléguée communale pour rester libre de me présenter. Mais, un nouveau, la porte

reste fermée. J'ai donc refusé le statut de notre communauté. Il faudra du temps avant que Gien et Arrabloy ne soient indépendants. Les étapes ne vont pas manquer dans la procédure de définition. »